



Acteurs de Commerce Equitable et Organisations de Solidarité Internationale : Quelles synergies ?

**- Etude réalisée par la PFCE –
En partenariat avec l'AFD/DPO**

Octobre - Décembre 2010



Objectifs de l'étude

OBJECTIF 1 : Identifier les complémentarités de compétences existantes entre les OSI et les acteurs de commerce équitable.

OBJECTIF 2 : Renforcer les partenariats déjà existants ou développer d'éventuels nouveaux cadres de collaboration entre les deux groupes d'acteurs



Méthodologie

25 organisations interrogées :

- ▶ **7 Organisations de Commerce Equitable** : Ethiquable, Alter Eco, Artisanat Sel, Artisans du Monde, Tudo Bom, Max Havelaar France, Ecocert.
- ▶ **10 OSI** : CCFD-Terre Solidaire, Echoppe, GRET, Peuples Solidaires, ISF, AVSF, Frères des Hommes, Oxfam France - Agir Ici, Secours Catholique-Caritas, AFDI.
- ▶ **8 collectifs d'OSI** : CRID, Coordination Sud, CFSI, EDUCASOL, Semaine de la Solidarité Internationale, Collectif de l'Ethique sur l'Étiquette, Collectif PAC 2013, Inter-réseaux Développement Rural.



I. Appui au Sud



Des collaborations sur le terrain quasi systématiques entre OSI, OP et OCE

- Des OSI très impliquées dans l'appui aux Organisations de Producteurs au Sud
- Un appui quasi-indispensable des OSI pour accompagner les Organisations de Producteurs désireuses de commercialiser leurs produits dans les circuits du commerce équitable
- Une forte complémentarité de compétences entre OSI et OCE
- ▶ une relation triangulaire entre OP, OSI et OCE, qui permet de faire jouer les meilleures synergies sur le terrain et facilite l'insertion des OP dans les filières équitables.



Des représentations du secteur équitable qui restent équivoques au niveau des OSI

- **Des OSI qui connaissent assez peu les résultats des travaux de recherche sur l'impact du Commerce Equitable.**
- **Des débats et des inquiétudes sur les dérives possibles du Commerce Equitable** : plantations, coûts de certification, rôle de la GMS, etc.
- **Des attentes fortes de la part des OSI sur le Commerce Equitable** : des critères de CE exigeants, renforcement de la valeur ajoutée au Sud, etc.
- ▶ **Des préoccupations communes et des débats qui animent OSI et OCE**
- ▶ **Pas de lieux de rencontres pour débattre ensemble de ces enjeux**
- ▶ **Les OSI ne pèsent plus dans l'évolution du secteur ...**



Recommandations en matière d'appui au Sud

Axe 1 : Renforcer l'expertise et la diffusion d'expertise sur le commerce équitable au sein des OSI

- ▶ Améliorer le dialogue et la concertation entre OSI et OCE via notamment un rapprochement institutionnel entre la PFCE et Coordination Sud.
- ▶ Renforcer la participation des OSI dans les débats internes au secteur pour renforcer l'influence de leurs positions et leur prise en compte dans les évolutions du secteur.



Recommandations en matière d'appui au Sud

Axe 2 : Favoriser de meilleures coopérations sur le terrain entre OSI/OP/OCE

- ▶ **Capitalisation et échange d'expériences**
- ▶ **Encourager les acteurs de l'Aide Publique au Développement à favoriser le renforcement des projets de commerce équitable s'articulant autour de la relation OCE/OP/OSI.**

Axe 3 : Promouvoir la participation effective des producteurs dans la construction des règles du jeu du commerce équitable et sa gouvernance



II. Education au développement et à la solidarité internationale



Une place importante du CE dans les pratiques d'EAD des OSI

- Dans les lieux incontournables de l'EAD SI: Semaine de la Solidarité Internationale et plateforme EDUCASOL
- La promotion de la « consommation responsable » comme thématique transversale des démarches d'EAD des OSI
- Des têtes de réseaux moins engagées que leurs réseaux de bénévoles
- ▶ Des pratiques nombreuses des OSI mais pas toujours assumées par les têtes de réseaux



Des acteurs de commerce équitable actifs dans le champ de l'EAD

- La sensibilisation et l'éducation au développement au cœur de la définition du commerce équitable
- Des OCE (entreprises ou associations) particulièrement actives en matière de sensibilisation et/ou d'éducation au commerce équitable
- Des campagnes de sensibilisation : la Quinzaine du Commerce Equitable, la campagne « Territoires de Commerce Equitable » à destination des collectivités territoriales
- ▶ Un degré d'investissement variable des OCE dans le champ de l'EAD



Une représentation ambivalente du commerce équitable comme outil d'EAD

- ▶ **Un consensus sur l'intérêt du commerce équitable comme outil d'EAD** : répond au triptyque: « informer - sensibiliser - mobiliser ».
- ▶ **Des réserves sur la capacité du commerce équitable à générer un engagement citoyen.**
- ▶ **Un positionnement contradictoire des OSI quant à l'enjeu de poursuivre l'éducation au commerce équitable.**



Recommandations et synergies possibles en matière d'EAD

Axe 1 : Renforcer la participation des OCE et de leur(s) collectif(s) aux campagnes d'EAD des OSI

Sur les sujets suivants :

- ▶ **Consommation responsable**
- ▶ **Droits fondamentaux**
- ▶ **Problématiques agricoles et environnementales**
- ▶ **Réforme des règles du commerce mondial.**



Recommandations et synergies possibles en matière d'EAD

Axe 2 : Poursuivre l'éducation au commerce équitable auprès du grand public

- ▶ **En rejoignant les lieux identifiés comme pertinents en matière de sensibilisation au commerce équitable, exemple : Semaine de la Solidarité Internationale**
- ▶ **En développant des outils d'EAD sur la thématique « commerce équitable »**
- ▶ **Rôle de la PFCE comme intermédiaire entre OSI et OCE**



III. Le plaidoyer International



Le plaidoyer comme fondement du commerce équitable

1. Le plaidoyer comme revendication fondatrice du secteur équitable
2. Des OSI professionnelles du plaidoyer // des OCE moins expérimentées
3. Des thématiques de plaidoyer communes aux OSI et aux OCE :
 - ▶ la régulation du commerce mondial
 - ▶ la promotion de l'agriculture familiale



Le Commerce Equitable comme argument de plaidoyer

4. Un consensus des OSI pour considérer le commerce équitable comme un argument de plaidoyer en faveur de :

- ▶ la promotion d'une économie sociale et solidaire
- ▶ un système commercial international plus juste.

5. Des OSI en attente d'un positionnement plus clair de la part des OCE concernant :

- ▶ la souveraineté alimentaire et les échanges locaux (notamment la question d'un possible « commerce équitable Nord-Nord »)
- ▶ la dénonciation des pratiques des multinationales qui ne respectent pas les "droits économiques, sociaux et culturels ».



Recommandations et synergies à encourager en matière de plaidoyer

Axe 1 : Renforcer la participation des OCE via une implication accrue de la PFCE

- ▶ **La PFCE renforce les échanges en matière de plaidoyer avec ses membres** afin de renforcer son expertise, d'alimenter sa réflexion stratégique et sa capacité à prendre des positions publiques.
- ▶ **La PFCE participe aux lieux d'élaboration de positions et/ou de campagnes** en intégrant la C2A, en rejoignant le collectif PAC 2013, etc.



Recommandations et synergies à encourager en matière de plaidoyer international

Axe 2 : Les OCE renforcent leurs activités de plaidoyer autour des thématiques sur lesquelles elles ont une légitimité :

- ▶ **La dénonciation du non respect des droits fondamentaux par les multinationales**
- ▶ **La régulation des mécanismes du commerce mondial**
- ▶ **La défense et la promotion de l'agriculture familiale**
- ▶ **Le réchauffement climatique et la justice climatique**



Conclusion (1/3)

1. **Conséquences de la distanciation entre OSI et OCE qui s'est opérée ces dernières années :**
 - **Représentations réciproques parfois biaisées**
 - **Manque de capitalisation des expériences et des expertises développées par les différents acteurs**
 - **Déficit de collaborations sur des sujets qui gagneraient à être abordés en commun.**
 - ▶ **Importance de redynamiser les liens entre les OSI et les OCE**
 - ▶ **Enjeu d'un rapprochement institutionnel assumé entre les deux têtes de réseaux : la PFCE et Coordination Sud.**



Conclusion (2/3)

2. Appréhender le désengagement progressif des OSI du secteur :

- **Reconnaissance de la maturité économique et politique des OCE ?**
- **Des intérêts communs en faveur de transformations sociale, économique et environnementale pour les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord**
- **Des préoccupations partagées des OSI et OCE quant à l'évolution du commerce équitable**
- ▶ **Des OSI coupées de la gouvernance du secteur du commerce équitable et de leur capacité à influencer les évolutions du secteur et à rendre leurs préoccupations audibles.**



Conclusion (3/3)

Des enjeux clairs pour les OSI à :

- **Accompagner le changement d'échelle du Commerce Equitable**
- **Peser sur les évolutions du commerce équitable à moyen et long terme**
 - ▶ **Le degré d'investissement des OSI dans le commerce équitable, et le type de collaboration mis en place entre OCE et OSI qui impacteront significativement l'évolution même du mouvement du commerce équitable.**



Merci de votre attention!